

Marche des Fiertés : Paris renforce son action contre les LGBTQIA+phobies

Datum 7.10.2026
Subjekt Ville de Paris
Region Frankreich
Kategorie Städte und Gemeinden, Sicherheit, Menschenrechte

À l'occasion de la Marche des Fiertés, Emmanuel Grégoire, Maire de Paris, a tenu à réaffirmer l'engagement de la Ville en faveur de la sécurité, de l'accompagnement et de l'accès aux droits des personnes LGBTQIA+. C'est en ce sens qu'il a formulé, aux côtés de l'Adjointe au Maire Annah Bikouloulou, plusieurs annonces pour faciliter l'accompagnement face aux menaces, agressions et discriminations encore trop présentes, en lien avec les établissements LGBTQIA+ et l'ensemble des acteurs concernés.

La Marche des Fiertés constitue un rendez-vous incontournable pour la visibilité et la défense des droits des personnes LGBTQIA+. La Ville de Paris réaffirme son engagement sans faille aux côtés de celles et ceux qui se mobilisent pour l'égalité des droits, la liberté et la dignité de toutes et tous. La Ville entend matérialiser cet engagement et aller plus loin en déployant plusieurs axes d'actions :

- Assurer une réponse immédiate de la Ville pour chaque lieu attaqué ;
- Créer une mission de lutte contre les discriminations ;
- Renforcer la coordination avec les autorités et les établissements LGBTQIA+ pour assurer la sécurité de toutes et tous ;
- Soutenir les établissements par une enveloppe financière dédiée.

Un lieu LGBTQIA+ visé, une réponse sous 72 heures

La Ville annonce la mise en place d'une procédure municipale d'intervention rapide pour les lieux LGBTQIA+ victimes d'une attaque ou de menaces répétées. Ainsi, dans les 72 heures suivant leur signalement à la Ville, leur situation fera l'objet d'une évaluation et d'une réponse coordonnée.

Selon les besoins identifiés, la Ville mobilisera :

- L'effacement prioritaire des tags LGBTQIA+phobes ;
- Un diagnostic rapide de sécurité du lieu et de ses abords ;
- La vérification de l'éclairage et de l'aménagement de l'espace public ;
- Une mise en relation avec la police municipale et la Préfecture de police ;
- Un accompagnement juridique et au dépôt de plainte.

Un interlocuteur unique de la Ville suivra la situation jusqu'à sa résolution, afin d'offrir aux établissements concernés une réponse claire et rapidement mobilisable.

« Je suis victime, Paris m'accompagne » : une porte d'entrée unique pour les victimes

Parce que l'un des principaux obstacles rencontrés par les victimes reste la difficulté à trouver le/la bon.ne interlocuteur.rice et l'engagement des démarches après une agression, la Ville annonce la création d'une porte d'entrée unique permettant aux victimes ou témoins d'actes LGBTQIA+phobes d'être accompagnés et orientés.

Via un contact dédié, les personnes pourront être mises en relation, selon leurs besoins, avec :

- Une association spécialisée ;
- Une permanence juridique ;
- Un soutien psychologique ;
- Un accompagnement social ;
- Un accompagnement au dépôt de plainte.

L'objectif est de proposer un accompagnement effectif, au-delà de la seule mise à disposition d'une liste de contacts. Une attention particulière sera portée aux personnes confrontées à des freins spécifiques dans l'accès aux dispositifs de droit commun, notamment les personnes trans, les jeunes en rupture familiale, les personnes exilées, les personnes précaires ou celles confrontées à plusieurs formes de discriminations.

Une coordination renforcée pour améliorer la sécurité des établissements LGBTQIA+

À la demande de plusieurs représentants d'établissements LGBTQIA+ et de l'association Flag !, le Maire de Paris s'est engagé à réunir la Préfecture de police, la Direction de la police municipale et de la prévention, les établissements concernés, la Première adjointe et les maires d'arrondissement pour une réunion de coordination dédiée.

Elle permettra d'établir un diagnostic partagé de la situation et de formuler des réponses coordonnées aux attentes exprimées par les établissements concernant leur sécurité et celle de leurs abords.

100 000 euros mobilisés pour lutter contre les LGBTQIA+phobies

La Ville s'engage à mobiliser une enveloppe de 100 000 pour renforcer dès à présent son soutien aux acteurs engagés contre les LGBTQIA+phobies et amorcer le doublement annoncé des subventions. Au sein de cette enveloppe, 50 000 euros viseront à soutenir les associations de commerçants dans leurs projets d'animation locale lors du Mois des Fiertés. Le reste de l'enveloppe, soit 50 000 euros, sera consacré dès 2026 aux associations LGBTQIA+ afin d'amorcer le renforcement de leur financement et de soutenir leurs actions de lutte contre les LGBTQIA+phobies.

« Paris est fière de ses lieux LGBTQIA+ et de toutes celles et ceux qui y font vivre la liberté. Face aux LGBTQIA+phobies, nous voulons une réponse concrète, rapide et humaine : protéger les lieux, accompagner les victimes et renforcer les moyens des associations. Paris sera toujours du côté de l'amour, de l'égalité et de la liberté » a déclaré pour l'occasion Emmanuel Grégoire, Maire de Paris. La mobilisation initiée lors de la Marche des Fiertés se poursuivra dès le 10 octobre à l'occasion de la Semaine parisienne de lutte contre les discriminations, nouveau temps fort de sensibilisation, de mobilisation et d'accès aux droits à Paris.

<https://presse.paris.fr/communiques/marche-des-fiertes-paris-renforce-son-action-contre-les-lgbtqia-phobies>